

› Théâtre du Capitole

Soir d'opéra en 1882



Avant le Logis de l'Écu

Les Toulousains ont toujours eu le goût des spectacles. Noël, Rois, carnivals, passion, Jeux floraux... Tout était occasion à représentation et il n'y avait pas de plus sûr moyen pour un grand seigneur de se rendre populaire que de donner des « mascarades », « ballets » ou « passe-temps » comme ceux que le poète Godolin venait plaisamment présenter dans les années 1620-1630 en « lenga mondina » (occitan) ou, de plus en plus, en « francimand ».

Le Logis de l'Écu (jusqu'en 1737)

La première salle à peu près permanente que nous puissions situer est celle que les Capitouls font aménager dans la deuxième moitié du XVII^e siècle au « Logis de l'Écu », dans l'enchevêtrement de bâtiments que constitue alors le Capitole.

Le Capitole en 1780

La salle bâtie par Cammas est à l'emplacement du théâtre actuel mais plus étroite. Derrière, le long de la rue Saint-Martial (actuelle rue du Poids de l'huile), le Logis de l'Écu (en clair sur l'illustration) abrite un entrepôt qui sert de salle de théâtre jusqu'en 1737.

Mais le lieu, qui sert aussi d'auberge et d'entrepôt, n'est pas commode et en 1724, décision est prise de construire une salle plus « spacieuse ».

Le Théâtre du Capitole version Cammas (1737-1800)

Les travaux ont lieu en 1736 et 1737. L'architecte-peintre de la ville, Guillaume Cammas, celui qui bâtit la façade du Capitole, crée une salle tout en longueur mais pourvue de ce qui se fait de mieux en matière de décors. Le théâtre connaît une activité frénétique (une moyenne de 90 œuvres par saison) jusqu'à ce qu'il soit fermé en 1800 par un préfet sensible aux arguments des propriétaires de la salle voisine et concurrente du Collège Saint-Martial.

→ Sur scène en 1780

Aucune illustration ni plan complet ne nous sont restés de la salle de Cammas. On peut l'imaginer d'après son emprise au sol (environ 14 mètres de largeur tout compris) et les témoignages du temps. Et y rajouter les cris du public (hommes excités au parterre, bonne société dans les loges) et les bruits du café qui fonctionne pendant toute la soirée (très longue avec au moins une pièce, un opéra et un ballet).

...version Cellierier (1818-1878)...

Grâce aux efforts de la municipalité, le Capitole retrouve son théâtre en 1818 : une salle conçue par l'architecte parisien Cellierier, plus large d'un tiers et pouvant accueillir deux fois plus de spectateurs. Mais très vite, le nouveau théâtre est à la fois victime de ses défauts de conception et de son succès. Il nécessite réparation sur réparation : les charpentes faiblissent, le sol est humide, les tapisseries s'usent à toute vitesse...

...et version Dieulafoy-Bonafous (1880-1917)

Résultat, dans les années 1870, « l'une des scènes lyriques les plus renommées de province, en est aussi la plus incommode et la plus mal aménagée. » La municipalité se résigne à une refonte totale mais sur le même emplacement pour des raisons d'économie. Confiée aux ingénieurs Dieulafoy puis Bonafous, la rénovation fait du théâtre une « bonbonnière » dorée et décorée du sol au plafond qui peut enfin tenir son rang de grande scène lyrique européenne. Mais le 10 août 1917, à 14h15, le feu prend dans les combles et détruit entièrement le théâtre. Il en fallait sans doute plus pour faire taire une salle décidément vouée aux grandes voix et aux métamorphoses (1923, 1950, 1974 et 1996 pour le seul XX^e siècle).

Au Capitole ou pas au Capitole ?

C'est d'abord pour des raisons d'économie que les Capitouls ont choisi d'installer leur salle de spectacles au Capitole, mais régulièrement, le projet d'un « vrai » théâtre agitera les esprits. Le plus avancé sera celui qui, dans les années 1840, prévoyait une vaste salle avec entrée au beau milieu de la galerie des arcades de la place du Capitole. Projet de l'architecte Alquié qui ne verra jamais le jour. Vexé, celui-ci réussira à retarder un moment la rénovation de 1880.

Jean-Baptiste Merly

Ce célèbre baryton toulousain, fils de brasseur, a remporté tous les premiers prix au conservatoire de la ville en 1848. Mais sa carrière se déroule principalement à Paris puis à l'étranger. Il revient à Toulouse pour diriger la nou-



Un soir d'opéra en 1882

Le théâtre du Capitole ne s'est que peu à peu spécialisé dans l'opéra et le ballet. C'est la création du Théâtre des Variétés en 1837, qui prend en charge la « comédie », et la popularité très vive du spectacle chanté à Toulouse (plus facile à apprécier pour un public encore peu francophone) qui en font à partir de la fin du siècle une des grandes scènes de l'art lyrique en Europe.

Les décorations

Le théâtre surprend par le nombre de ses peintures et décorations presque toutes confiées à des artistes de la région comme Bénézet qui peint au plafond l'Apothéose de Clémence Isaure et celle de la Belle Paule. ❶

Évitez les premiers rangs

La salle a été critiquée car elle était idéale pour les acteurs qui pouvaient voir toute la salle mais pas pour les spectateurs, particulièrement ceux des premières loges et du parterre qui ne voyaient pas grand-chose.

Le chœur

Il accompagne les représentations depuis 1785. Les choristes sont recrutés parmi les amateurs toulousains, particulièrement nombreux au XIX^e siècle dans toutes les classes de la société. Ils sont payés au cachet.

L'orchestre

Ses membres sont recrutés par le directeur à l'année. Ils sortent souvent de l'école de musique créée par le théâtre au début du XIX^e siècle et qui est à l'origine du Conservatoire national de Toulouse.

Le ballet

Il intervient au cours des représentations d'opéra ou en guise de divertissement en intermède et clôture. À la fin du XIX^e siècle, les danseurs se font rares et les rôles masculins sont la plupart du temps assurés par des « danseuses travesties ».

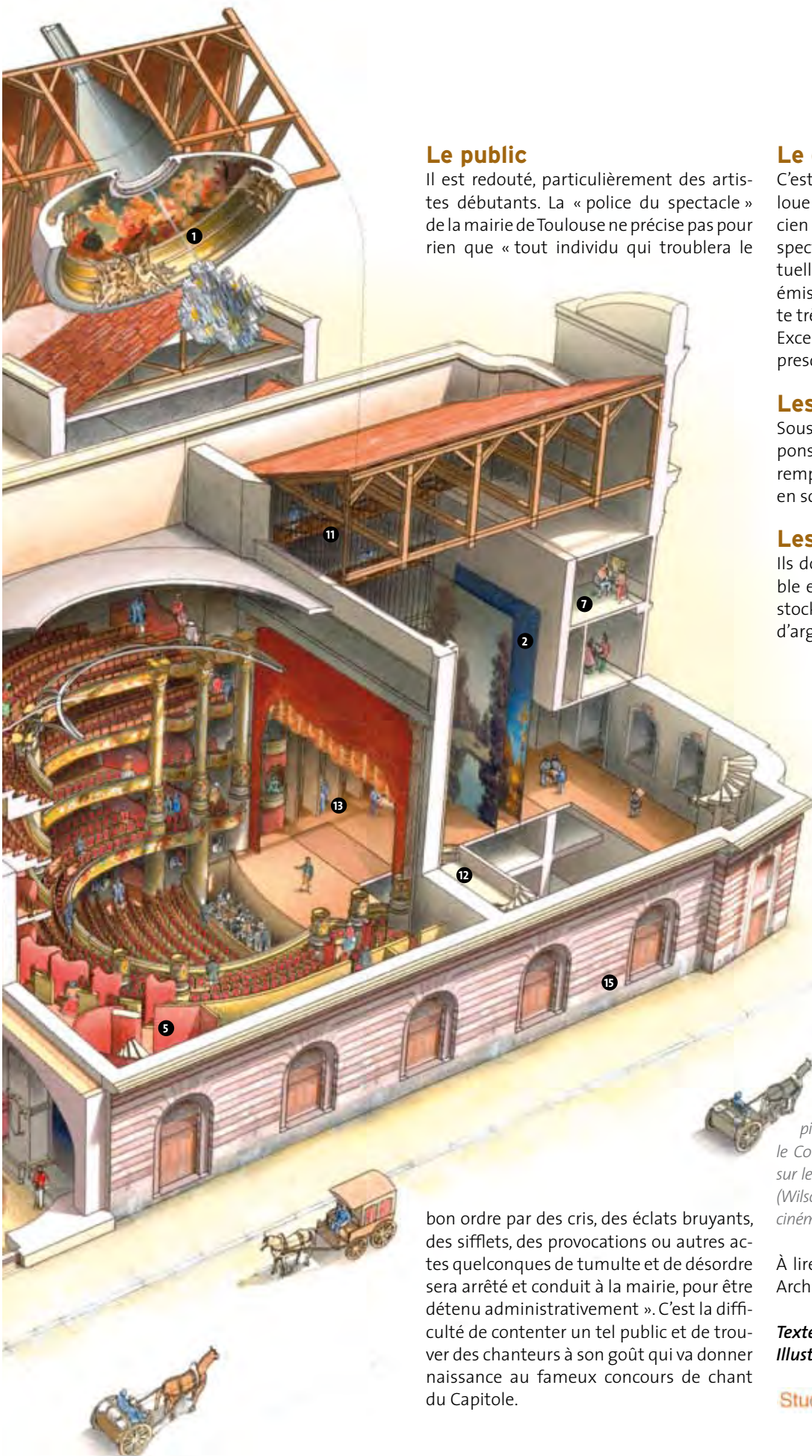


Emprise du théâtre au sein du Capitole en 1882

Les « trois débuts »

C'est l'examen de passage des chanteurs du Théâtre du Capitole s'ils veulent être engagés : ils doivent jouer trois rôles différents en début de saison face à un public qui ne leur fait pas de cadeaux et n'hésite pas à s'en prendre physiquement à eux. La Mairie fera tout pour instaurer un système de vote par coupon afin de « faire disparaître tout prétexte à des manifestations bruyantes et désordonnées ».





Le public

Il est redouté, particulièrement des artistes débutants. La « police du spectacle » de la mairie de Toulouse ne précise pas pour rien que « tout individu qui troublera le

Le directeur

C'est un entrepreneur de spectacle qui loue le théâtre à la mairie. Acteur ou ancien acteur, il est responsable du choix des spectacles et du recrutement mais perpétuellement à court d'argent, il est un bouc émissaire tout trouvé pour le public et reste très rarement en poste plus de trois ans. Exception : Justin Boyer qui dirigera la salle presque toute la période de 1898 à 1914.

Les régisseurs

Sous les ordres du directeur, ils sont responsables de l'organisation du spectacle, remplissant à la fois les rôles de metteur en scène et de responsable technique.

Les décors

Ils doivent servir le plus longtemps possible et pour des spectacles différents (leur stockage est un problème) car il y a peu d'argent pour en fabriquer de nouveaux.

- Grand vestibule ❸
- Escalier des 1^{re} et 2^e galeries ❹
- Escalier des 4^e galeries ❺
- Foyer des 1^{re} galeries ❻
- Loges ❼
- Foyer des 2^e galeries ❸
- Loges des choristes, coryphées ❾
- Passage couvert pour les voitures ❿
- Passerelle pour les machinistes ❾
- Loges pour les acteurs ❿
- Cintres ❿
- Façade sur la place du Capitole ❿
- Façade rue du poids de l'huile ❿

Du quartier des théâtres à celui des cinémas

Au XVIII^e siècle, il y avait le Capitole et l'Opéra rue Montardy (actuel cinéma Utopia). Au XIX^e siècle, après le court monopole de la salle Saint-Martial sous l'Empire, les théâtres se sont multipliés : Variétés sur le Cours, « Cirque toulousain » puis Nouveautés sur le boulevard, Théâtre français place Lafayette (Wilson). Salles presque toutes remplacées par des cinémas au cours du XX^e siècle.

À lire : "Le théâtre du Capitole, 1736-2004", Archives municipales de Toulouse 2004.

Texte : Jean de Saint Blanquat

Illustrations : Jean-François Binet

Studio Différemment

bon ordre par des cris, des éclats bruyants, des sifflets, des provocations ou autres actes quelconques de tumulte et de désordre sera arrêté et conduit à la mairie, pour être détenu administrativement ». C'est la difficulté de contenter un tel public et de trouver des chanteurs à son goût qui va donner naissance au fameux concours de chant du Capitole.